



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

Les femmes au parlement en 2021

Regard sur l'année écoulée



Résultat historique au Parlement mexicain, où la parité entre les sexes a été atteinte pour la première fois en 2021. © Eyepix/NurPhoto via AFP

Introduction

Au début de l'année 2021, les perspectives mondiales restaient obscurcies par les lourdes menaces de la COVID-19. En plus de représenter un risque sanitaire majeur, la pandémie avait provoqué un vaste bouleversement économique et social. La sphère politique n'était pas épargnée : organiser des élections dans de bonnes conditions de sécurité ou assurer le fonctionnement normal des parlements sont devenus de véritables défis. Si nombre de ces difficultés se sont poursuivies dans le courant de l'année, se conjuguant parfois les unes aux autres, les reports d'élections¹ ont été moins nombreux que l'année précédente.

La pandémie a aussi mis en lumière la vulnérabilité particulière des femmes en période de crise. Tout au long des années 2020 et 2021, il s'est avéré que les femmes souffraient, de manière disproportionnée, des conséquences sociales et économiques de la crise². Cette

1 www.idea.int/news-media/multimedia-reports/global-overview-covid-19-impact-elections.

2 www.cgdev.org/article/women-bear-brunt-covid-19-crisis-new-analysis-finds.

REPÈRES

- La proportion des femmes dans les parlements nationaux a augmenté de 0,6 point de pourcentage, passant de 25,5 % au 1^{er} janvier 2021 à 26,1 % au 1^{er} janvier 2022. Ce taux de progression est équivalent à celui des deux années précédentes.
- Dans les 48 pays qui ont tenu des élections en 2021, la proportion des élues représente 28,6 % des sièges à pourvoir, ce qui marque une amélioration significative par rapport aux 22,9 % enregistrés en 2020 sur l'ensemble des élections.
- Cette progression peut être mise sur le compte d'au moins deux facteurs. D'abord, dans ces 48 pays la moyenne de représentation des femmes au parlement était déjà plus élevée (26,5 %) avant les renouvellements de 2021. Ensuite, 30 de ces 48 pays disposent d'un système de quotas (contre 25 des 57 pays qui avaient organisé des élections en 2020).
- Le rôle des quotas est resté déterminant pour favoriser la représentation des femmes en 2021. Les pays ayant un système de quota ont élu 31,9 % de femmes en moyenne à leur chambre basse ou unique, tandis que ceux qui n'ont pas de quotas ont, globalement, élu seulement 19,5 % de femmes.
- Si 28,8 % de femmes ont été élues ou nommées à une chambre basse ou unique d'un parlement en 2021, dans les chambres hautes, la proportion des femmes élues ou nommées a plafonné à 26 %.
- Le continent américain reste la région où la représentation des femmes est la plus forte, avec 39,1 % des parlementaires élus dans les 15 chambres des 11 pays qui ont tenu des élections législatives en 2021. Globalement, en janvier 2022, les femmes représentaient 33,8 % de l'ensemble des parlementaires de cette région toutes chambres et tous pays confondus.

REPÈRES

- Le Tchad a enregistré la plus grande avancée de tous les pays ayant tenu des élections à leur chambre basse ou unique en 2021, avec une augmentation de 19,5 points de pourcentage de la représentation des femmes. D'autres pays ont enregistré de fortes augmentations : le Liechtenstein (+16 points), Cabo Verde (+14,5 points), la République de Moldova (+13,9 points) et le Pérou (+13,8 points).
 - Parmi les pays qui ont tenu des élections à la chambre haute, le Soudan du Sud a enregistré la plus forte avancée de la représentation féminine (+22,1 points), suivi de Sainte-Lucie (+18,2 points).
 - Cinq pays avaient atteint la parité entre les sexes (ou une plus grande proportion de femmes que d'hommes) à la chambre basse ou unique de leur parlement au 1^{er} janvier 2022 (contre trois seulement début 2021). Le Rwanda arrive en tête à l'échelle mondiale avec 61,3 % de femmes parlementaires. Il est suivi par Cuba et par le Nicaragua (53,4 et 50,6 % respectivement). Au 1^{er} janvier, le Mexique et les Émirats arabes unis comptaient autant d'hommes que de femmes parlementaires.
 - Fin 2021, 50 pays avaient entre 33 et 50 % de femmes dans leur chambre basse ou unique, contre seulement 42 au début de l'année.
 - Fin 2021, 24 pays sur 188 avaient moins de 10 % de femmes dans la chambre basse ou unique de leur parlement. Parmi ceux-ci, trois n'avaient aucune femme parlementaire : la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Vanuatu et le Yémen.
- N.B. : La présente étude ne tient pas compte des élections à la chambre basse du Parlement somalien qui n'étaient pas achevées à la fin de l'année.

vulnérabilité s'est encore trouvée exacerbée pour les femmes appartenant à des groupes raciaux, ethniques, religieux non dominants ou à des classes défavorisées.

Parmi les rares notes positives, soulignons que dès le début de la pandémie il est apparu que les femmes au pouvoir se montraient particulièrement efficaces pour réduire l'impact de ce nouveau virus sur la santé et le quotidien des citoyens. Malgré la reconnaissance de ce rôle positif, au début de l'année 2021, les femmes ne représentaient que 25,5 % des parlementaires de la planète. À la fin de l'année, cette proportion avait à peine progressé et atteignait 26,1 %. Le rythme de progression s'avère ainsi équivalent à celui des années 2020 et 2019, au cours desquelles la représentation des femmes au parlement avait aussi augmenté de 0,6 point de pourcentage.

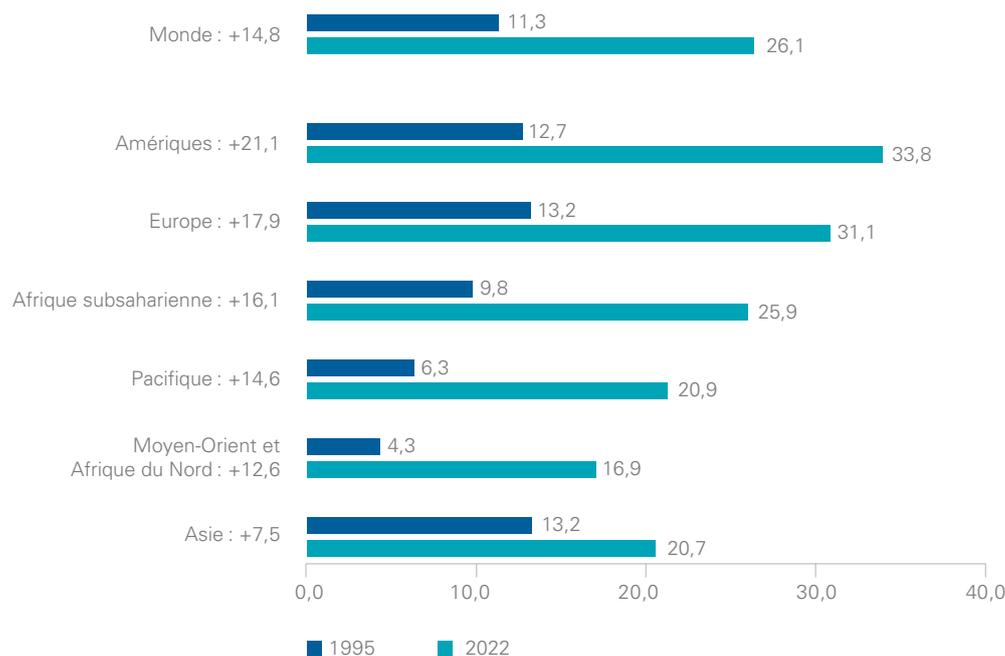
Au total, 48 pays ont tenu des élections législatives en 2021, qui ont mené, globalement, à l'élection de 28,6 % de femmes. Ce chiffre marque une amélioration cumulée de 2,1 points de pourcentage par comparaison avec les précédents renouvellements parlementaires intervenus dans le même groupe de pays. Cette progression n'est toutefois ni générale ni unidirectionnelle : si nombre de pays, à l'instar de Cabo Verde et du Pérou, ont enregistré des avancées significatives, d'autres affichent des replis spectaculaires, l'Algérie notamment, tandis que la représentation des femmes ne parvient à décoller ni au Japon ni dans les Tonga.

Même si la situation générale a peu progressé, on a vu pendant l'année 2021 de nombreux exemples de femmes qui ont affirmé leur droit à participer à la politique. Dans des pays comme le Honduras, le Samoa, la Suède et la Tanzanie, les femmes ont écrit l'histoire en accédant au sommet de la hiérarchie politique. Dans le même temps, en Albanie et en Espagne, des avancées remarquables ont été obtenues par la nomination de gouvernements majoritairement féminins. Trois pays avaient atteint la parité entre les sexes (ou une plus grande proportion de femmes que d'hommes) à la chambre basse ou unique de leur parlement au début de l'année. Au 1^{er} janvier 2022, ce nombre était monté à cinq (Cuba, Mexique, Nicaragua, Rwanda et Émirats arabes unis).

Tendances régionales

Figure 1

Moyennes mondiales et régionales de la représentation des femmes dans les parlements, en 1995 et en 2022



Source : données de l'Union interparlementaire (UIP) toutes chambres confondues, chiffres au 1^{er} juillet 1995 et au 1^{er} janvier 2022 respectivement. Les chiffres indiquent des pourcentages.



La Mapuche Elisa Loncon est élue Présidente de la Convention constitutionnelle le 4 juillet 2021 à Santiago (Chili). © Marcelo Hernandez/Getty Images South America via AFP

Malgré quelques embellies, on constate une stagnation de la représentation des femmes au parlement après la mise en place de quotas dans certains pays comme l'Équateur et El Salvador. Cette tendance a été observée par des experts. Selon Maria-Noel Vaeza, Directrice régionale d'ONU Femmes pour l'Amérique latine et les Caraïbes, qui a

Les Amériques : capitaliser sur la dynamique

Vue d'ensemble

Avec 39,1 % des sièges remportés par des femmes dans les 15 chambres des 11 pays qui ont tenu des élections législatives en 2021, les Amériques restent la région du monde où la représentation des femmes est la plus forte. On constate, de plus, une amélioration de 3,7 points de pourcentage dans ces pays par rapport aux scrutins précédents.

La proportion des femmes élues a augmenté dans sept pays de la région. Le Pérou s'est distingué avec un saut de 13,8 points, tandis que le Chili enregistrait lui aussi une forte progression (+12,9 points) à la chambre basse. Le Nicaragua et le Mexique ont tous deux atteint la parité, avec 50,6 et 50 % des sièges remportés par des femmes à la chambre basse ou unique de leurs parlements respectifs. Les femmes ont perdu du terrain aux Bahamas et en El Salvador.

Au 1^{er} janvier 2022, les femmes représentaient 33,8 % de l'ensemble des parlementaires des Amériques, qui surpassent toutes les autres régions et enregistrent une augmentation de 1,4 point par rapport à la fin de l'année 2020.

La performance globale de la région est dopée par la proportion de femmes particulièrement élevée dans certains pays. Ainsi, fin 2021, trois des cinq pays les mieux placés dans le monde en termes de représentation des femmes appartenaient au continent américain : Cuba (53,4 %), le Nicaragua (50,6 %) et le Mexique (50 %).

La région a connu un événement historique en début d'année avec la prestation de serment de Kamala Harris, première femme à accéder à la vice-présidence dans l'histoire des États-Unis d'Amérique, qui est également devenue Présidente du Sénat. À la fin de l'année 2021, Xiomara Castro de Zelaya a été la première femme élue à la présidence du Honduras. Elle a pris officiellement ses fonctions en janvier 2022. Le Honduras a, par ailleurs, affiché une progression du pourcentage de femmes parlementaires (+6,3 points) après les élections de 2021.

donné à *Bloomberg*³ son avis sur les limites des quotas par sexe en Amérique latine, les partis ont tendance à interpréter les quotas comme des valeurs plafond au lieu d'y voir un minimum requis de participation des femmes. Elle estime qu'il est temps de passer des quotas à la parité, comme l'a d'ailleurs déjà fait le Mexique.

Le Pérou et le Chili montrent la voie, l'Argentine s'approche de la parité

Le **Chili** a connu un tournant politique l'année dernière, avec l'élection par le peuple des 155 membres de la Convention constitutionnelle, organe chargé de rédiger la nouvelle constitution du pays. Composée pour moitié de femmes, la Convention a été initialement présidée par Elisa Loncon⁴, issue du peuple mapuche, plus importante communauté autochtone du pays. Le Chili est en passe de devenir le premier pays au monde⁵ à avoir une Constitution rédigée par un nombre égal de femmes et d'hommes, un accomplissement conforme au choix des Chiliens, lors du référendum de 2020, d'instaurer la parité parmi les membres de l'assemblée constituante.

Le pays a également tenu des élections aux deux chambres du parlement en 2021. Six femmes ont été élues sur les 27 sièges du Sénat (chambre haute), et 55 femmes ont été élues sur les 155 sièges de la Chambre des députés (chambre basse). La représentation des femmes au Sénat est désormais de 24 %. S'agissant de la Chambre des députés, le scrutin de l'année dernière a mené à une augmentation de 12,9 points du pourcentage des femmes, qui est ainsi passé de 22,6 % après les élections de 2017 à 35,5 %. Comme d'autres pays de la région, le Chili a des dispositions légales favorables à la représentation des femmes. La loi votée en 2015⁶ oblige les partis à présenter, dans chaque district, un maximum de 60 % de candidats d'un même sexe et prévoit des incitations

3 www.bloomberg.com/news/articles/2021-09-10/gender-quotas-fail-to-boost-women-in-latin-american-politics.

4 www.dw.com/en/chile-chooses-indigenous-woman-as-president-of-new-constitutional-assembly/a-58157983.

5 www.undp.org/blog/chile-celebrates-gender-equality-milestone.

6 www.idea.int/data-tools/data/gender-quotas/country-view/79/35.

financières pour encourager les partis à présenter davantage de femmes. En outre, une fois élues, les femmes ont droit à un soutien financier plus important.

Au **Pérou**, 52 femmes ont été élues au Congrès (chambre parlementaire unique) aux élections d'avril 2021. La proportion des femmes a ainsi été portée à 40 % des élus, soit une progression notable par rapport à la chambre issue des élections de 2020 qui ne comprenait que 26,2 % de femmes. Cette augmentation de 13,8 points représente la plus forte progression de la région des Amériques. Elle est la conséquence directe de l'application d'une nouvelle loi⁷, présentée par le Gouvernement péruvien en juillet 2020, qui oblige les partis politiques à assurer la parité et à alterner les femmes et les hommes sur leurs listes de candidats.

L'**Argentine** a également tenu des élections aux deux chambres du parlement en 2021. Sur les 127 sièges à renouveler à la Chambre des députés, 59 femmes ont été élues, soit 46,5 % du total. La proportion de femmes élues à la chambre basse est ainsi passée à 44,8 %. Un schéma similaire a été observé au Sénat. Sur les 24 sièges en lice, les femmes ont représenté 45,8 % des élus, ce qui signifie que 43 % des sénateurs sont désormais des sénatrices. L'égalité des chances entre les hommes et les femmes pour l'obtention de mandats électifs et de postes au sein des partis politiques est consacrée par la Constitution de l'Argentine⁸. De plus, des dispositions légales obligent les partis à alterner le sexe des candidats sur les listes, ce qui garantit la parité des candidatures. La représentation des femmes dans les deux chambres du parlement n'est pas descendue sous la barre des 30 % depuis 2000.

Le Mexique et le Nicaragua franchissent un cap

Le **Mexique**, qui a fait des efforts constants pour améliorer la représentation et la participation des femmes en politique, a atteint la parité lors des élections de 2021 à la Chambre des députés (chambre basse). Ces avancées ont été obtenues par la mise en place d'une série de réformes et de mesures politiques. Le Mexique a introduit des quotas de femmes parmi les candidats présentés par les partis en 2003⁹. D'abord fixé à 30 %, le quota a été porté à 40 % des candidats en 2009. En 2014, le pays est passé à un système de parité entre les sexes avant de mettre en place diverses politiques et dispositions législatives¹⁰ visant non seulement à assurer l'élection d'un certain nombre de femmes, mais aussi à créer des conditions de candidature plus égalitaires.

Les partis politiques sont ainsi tenus d'assurer la parité et d'alterner les candidats par sexe sur les listes. Il leur est, de

plus, interdit de cantonner les femmes à des circonscriptions dans lesquelles le parti a peu de chances de l'emporter. La commission électorale du Mexique (*Instituto Nacional Electoral*) a mis en place des règles pour empêcher les partis politiques de pratiquer une discrimination envers les femmes en matière de financement des campagnes électorales et a interdit la candidature des personnes condamnées pour actes de violence à l'encontre des femmes. Elle a aussi créé des numéros téléphoniques d'assistance aux femmes confrontées à des actes de violence pendant les campagnes électorales et a instauré un contrôle des biais sexistes dans la couverture médiatique des candidats. Des mesures volontaristes ont aussi été prises en faveur d'autres groupes traditionnellement défavorisés et sous-représentés, tels les peuples autochtones, les personnes en situation de handicap, les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, queers et intersexes (LGBTQI+), toutes ces mesures étant également soumises aux règles de parité entre les sexes.

En 2021, le **Nicaragua** a élu 46 femmes à l'Assemblée nationale qui compte 91 sièges, ce qui a porté la proportion des femmes de 45,7 à 50,6 %. La Constitution nicaraguayenne prévoit un nombre égal de femmes et d'hommes parmi les candidats aux élections et oblige les partis à alterner les sexes sur leurs listes de candidats. Les femmes constituaient plus de 40 % des parlementaires élus dans ce pays depuis 2011, et la barre de la parité a été franchie en 2021.

Stagnation des gains au Canada et en Équateur, baisse en El Salvador

Au **Canada**, où des élections ont été tenues en 2021, la part des femmes parlementaires a légèrement augmenté, passant de 29 à 30,5 % en raison de l'élection de cinq femmes supplémentaires à la Chambre des communes (chambre basse) qui compte 338 sièges. Il n'y a pas de quotas législatifs de femmes au Canada¹¹, même si certains partis ont des politiques internes imposant de donner l'investiture à un certain nombre de femmes. Si la proportion des candidates a régulièrement augmenté au fil des années, celle des élues n'a pas suivi la même courbe. En 2021, 37,9 % des candidats étaient des femmes (contre 34,3 % en 2019).

Les chercheurs qui se sont penchés sur cette situation soulignent que les femmes sont souvent des « sacrifiées »¹² de la politique nationale, les partis ayant tendance à envoyer des femmes dans les circonscriptions les plus difficiles à remporter. Par ailleurs, selon une étude de CBC/Radio-Canada publiée avant le scrutin de 2021¹³, les hommes blancs candidats aux élections nationales de 2015 et de 2019 ont reçu davantage de subsides de leur parti tout en étant candidats dans des circonscriptions où les chances de gagner étaient plus grandes.

7 elcomercio.pe/politica/elecciones/elecciones-2021-se-proyecta-el-numero-mas-alto-de-mujeres-congresistas-en-toda-la-historia-del-parlamento-congreso-analisis-noticia/?ref=ecr.

8 www.idea.int/data-tools/data/gender-quotas/country-view/51/35.

9 www.washingtonpost.com/news/monkey-cage/wp/2018/07/11/women-won-big-in-mexicos-elections-taking-nearly-half-the-legislatures-seats-heres-why/.

10 msmagazine.com/2021/07/22/mexico-gender-parity-women-politics-georgina-de-la-fuente-instituto-nacional-electoral-ine/?utm_source=linkedin&utm_medium=social&utm_campaign=SocialWarfare.

11 www.idea.int/data-tools/data/gender-quotas/country-view/74/35.

12 doi.org/10.1016/j.electstud.2012.12.001.

13 ici.radio-canada.ca/info/2021/elections-federales/minorites-visibles-diversite-autochtones-racises-candidats-politique/en.

En **Équateur**, la proportion de femmes au parlement semble aussi plafonner. En 2013, 53 femmes avaient été élues à l'Assemblée nationale (chambre parlementaire unique), soit 38,7 % de l'ensemble des sièges. En 2017, 52 femmes avaient été élues et ce chiffre est resté le même en 2021 (38 % des élus).

En Équateur, les candidats doivent comprendre autant de femmes que d'hommes et les partis sont tenus d'alterner les sexes sur les listes de candidature. Toutefois, dans la plupart des cas, ce sont des hommes qui sont en tête de liste et les partis politiques ont tendance à soutenir davantage les candidats masculins. Par ailleurs, la violence en politique (y compris les discours de haine et les insultes en ligne) freine la pleine participation des femmes, comme le souligne une étude¹⁴ réalisée par RIMISP, le Centre latino-américain de développement rural. En 2020, le parlement a voté une loi introduisant un quota horizontal sur les listes de candidats, ce qui obligera les partis politiques à présenter 50 % de femmes en tête de liste dans le pays. Cette règle paritaire ne sera cependant applicable qu'à partir des élections de 2025.

El Salvador a enregistré une baisse de la proportion des femmes élues, qui est passée 31 à 27,4 % en 2021. C'est le plus fort repli observé dans l'ensemble du continent américain. En application d'une loi de 2013, les partis salvadoriens doivent inclure au moins 30 % de femmes sur leurs listes de candidats et sont passibles d'une amende s'ils ne le font pas¹⁵. La loi ne prévoit toutefois aucune obligation en ce qui concerne l'ordre des candidats sur les listes. En 2012, 26,2 % de femmes avaient été élues à l'Assemblée législative (chambre parlementaire unique)¹⁶, et la représentation des femmes est passée à 32,1 % en 2015. Ce pourcentage est toutefois tombé à 31 % en 2018 et a encore reculé aux élections de 2021.

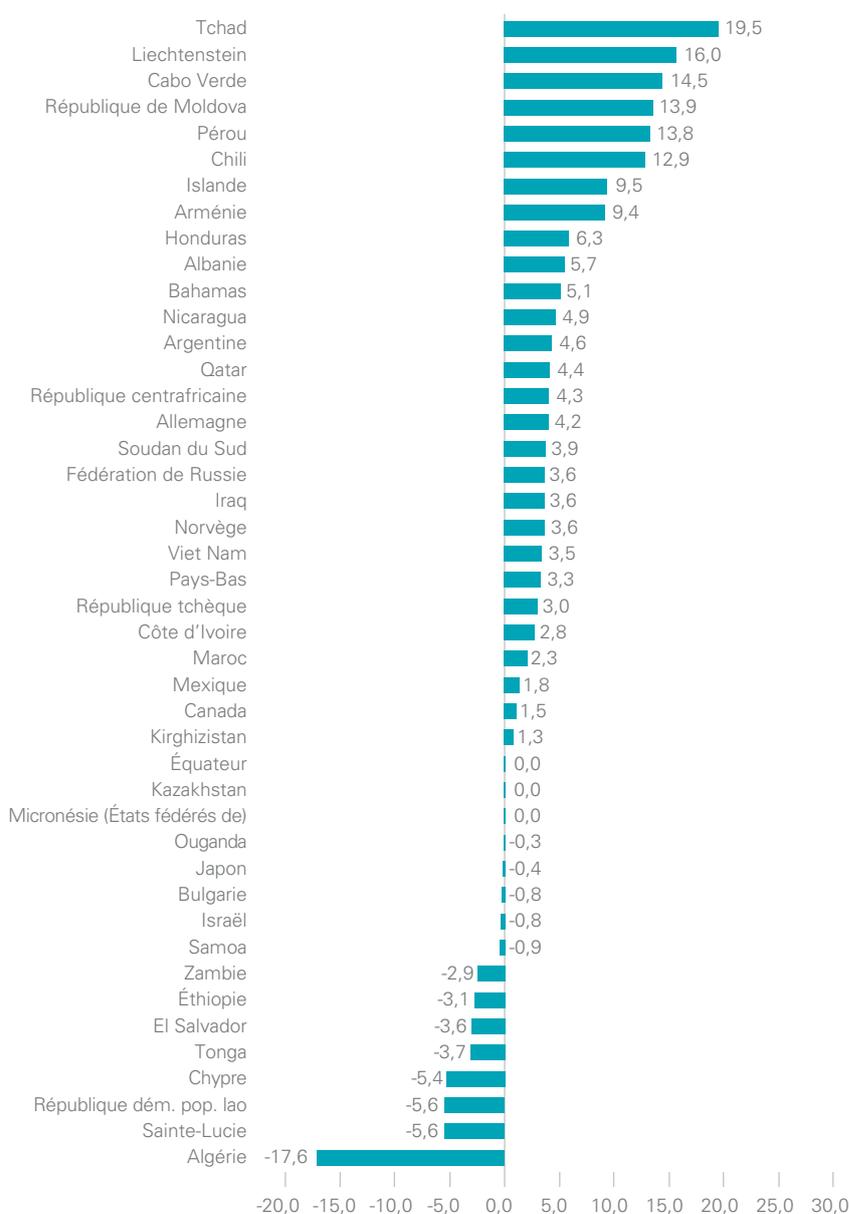
Cette tendance mérite une étude attentive. En effet, la représentation des femmes dans la vie politique du pays, qui a commencé par augmenter après l'introduction des quotas, n'a fait que décliner ensuite. Parmi les nombreux obstacles qui empêchent les femmes de participer à la politique du pays sur un pied d'égalité avec les hommes, l'un des plus frappants est l'écart de financement

des campagnes, comme le souligne un rapport publié par *Reuters* en 2020¹⁷. S'agissant du financement des campagnes électorales, les partis politiques salvadoriens ont, en moyenne, dépensé deux fois plus pour les hommes que pour les femmes, selon une étude réalisée par une organisation non gouvernementale¹⁸.

Figure 2

Renouvellements parlementaires en 2021

Avancées et reculs (en %) des femmes dans les chambres basses et uniques renouvelées en 2021¹⁹



14 www.rimisp.org/noticia/ecuador-roles-secundarios-en-partidos-politicos-y-violencia-en-redes-sociales-inciden-en-menor-participacion-de-la-mujer-en-procesos-electorales/.

15 www.idea.int/data-tools/data/gender-quotas/country-view/273/35.

16 data.ipu.org/historical-women.

17 www.reuters.com/article/us-elsalvador-women-politics-idUSKBN28317Z.

18 Ibid.

19 Les élections à la chambre basse de la Somalie ont commencé en 2021 et étaient encore en cours au début de l'année 2022. Elles n'ont donc pas été prises en compte dans l'étude.



Bärbel Bas (en rouge) est applaudie après son élection à la présidence du Bundestag, le 26 octobre 2021, à Berlin (Allemagne). La diversité est plus à l'honneur que jamais dans le nouveau Bundestag. © Sean Gallup/Getty Images via AFP

Europe: progrès significatifs et accomplissements notables

Vue d'ensemble

L'**Europe** est la région du monde qui arrive à la deuxième place, derrière les Amériques, pour la proportion de femmes élues en 2021, avec 30,4 %. Il est à noter que la proportion des élues a augmenté de 4,2 points de pourcentage en moyenne dans les 12 pays qui ont renouvelé leur parlement en 2021, ce qui représente la plus forte amélioration régionale.

Dans 10 de ces 12 pays, la part des femmes a augmenté, la progression étant particulièrement notable au Liechtenstein et en République de Moldova (+16 et +13,9 points, respectivement). En revanche, un repli a été observé dans les parlements de la Bulgarie et de Chypre par rapport aux élections précédentes.

Au 1^{er} janvier 2022, les femmes représentaient 31,1 % de l'ensemble des parlementaires en Europe, ce qui place cette région en deuxième position à l'échelle mondiale.

En plus de l'augmentation des femmes élues dans les parlements des pays d'Europe, on a aussi observé en 2021 une progression notable de l'accès des femmes à des postes dirigeants dans cette région. À la suite de la démission de Stefan Löfven, Magdalena Andersson, qui est devenue Première Ministre de la Suède, est la première femme à occuper ce poste dans ce pays. En Estonie, Kaja Kallas est devenue Première ministre, ce qui représente également une première historique. Comme Kersti Kaljulaid était alors

Présidente de l'Estonie, ce pays a été (brièvement) le seul pays au monde à avoir une femme à la fois comme Chef de l'État et comme Chef du Gouvernement²⁰. En Allemagne, le nouveau gouvernement est constitué d'un nombre égal d'hommes et de femmes, tandis que le nouveau gouvernement espagnol comprend 14 femmes et 8 hommes²¹. L'Albanie a formé un gouvernement dont 12 des 16 membres sont des femmes²².

Le Liechtenstein et la République de Moldova en tête

En 2021, le **Liechtenstein** a montré l'exemple en élisant 7 femmes à la chambre unique de son parlement (Landtag), qui compte 25 sièges. Il s'agit là d'un record national historique et avec quatre sièges de plus qu'aux élections de 2017, les femmes représentent 28 % des élus. Cette progression s'explique probablement davantage par le nombre des femmes candidates que par des obligations législatives. En effet, il y avait 23 femmes candidates, soit 30,7 % du total des candidats, un chiffre en hausse de 9 points par rapport aux élections précédentes, où les femmes ne représentaient que 22,5 % des candidats. Les partis politiques ont proposé plus de femmes que d'hommes pour les cinq sièges à pourvoir au gouvernement²³. Par ailleurs, le parti progressiste des

20 estonianworld.com/life/estonia-becomes-the-only-country-in-the-world-led-by-women/.

21 english.elpais.com/economy-and-business/2021-07-12/in-sweeping-reshuffle-spains-pedro-sanchez-names-younger-cabinet-with-more-women.html.

22 balkaninsight.com/2021/09/02/albania-pm-announce-new-cabinet-complains-about-job-for-votes-politics/.

23 europeelects.eu/2021/02/14/liechtenstein-elections-minute-shifts-significant-consequences.

citoyens (*Fortschrittliche Bürgerpartei* ou FBP) a proposé une femme – Sabine Monauni – pour le poste de premier ministre, une première dans l’histoire du pays. Le FBP étant finalement arrivé en deuxième position, M^{me} Monauni sera le numéro deux du gouvernement. Composé de cinq membres, celui-ci comptera trois femmes²⁴.

La **République de Moldova** affiche également une amélioration significative de la représentation des femmes dans son parlement élu en 2021. Des élections anticipées ont été organisées après la dissolution du parlement par Maia Sandu, première femme à devenir Présidente de ce pays en 2020. En 2019, 26 femmes avaient été élues au parlement, soit 25,7 % de l’ensemble des élus. En 2021, le nombre des élues a grimpé à 40, soit 39,6 % des parlementaires.

En République de Moldova, les partis politiques sont tenus de garantir à leurs membres l’égalité des droits et des chances, et d’observer un taux minimum de représentation de 40 % pour chacun des sexes, selon les dispositions de la Loi n° 71 adoptée en avril 2016. La parité était presque atteinte parmi les candidats aux élections législatives de 2021 avec 46,7 % de femmes, contre 34,8 % seulement en 2019.

En plus de présenter davantage de femmes, en 2021, les partis politiques ont aussi veillé à en placer davantage en tête de liste. Selon une étude réalisée en Moldova par le Programme des Nations Unies pour le développement, il y avait près de 28 % de femmes parmi les cinq premières places sur les listes de candidats, et quatre partis avaient placé des femmes en tête de liste²⁵. Les élections de 2021 ont été remarquables à plus d’un titre : un plus grand nombre de femmes étaient impliquées dans l’organisation et la tenue des élections, et Natalia Gavrilița est devenue Première Ministre. La Moldova fait ainsi partie du groupe restreint de pays dans lesquels une femme fait à la fois office de Chef de l’État et de Chef du Gouvernement.

La parité à la portée de l’Islande, petit sursaut en Allemagne

Avec 47,6 % de femmes parmi les parlementaires élus en 2021, l’Islande a presque atteint la parité. Cette évolution, conforme à la tendance observée en 2016, marque néanmoins un saut qualitatif par rapport à 2017 : à cette date, les femmes représentaient 38,1 % des parlementaires. L’Islande n’a pas mis en place de quotas légaux, mais certains partis ont adopté des quotas internes pour garantir un socle de représentation des femmes. En 2017, le nouveau Parti du centre avait présenté seulement 14 % de candidates²⁶. À ces mêmes élections, les femmes représentaient 62,5 % des candidats du Parti progressiste. En 2021, il y avait globalement plus de femmes candidates qu’en 2017 et la parité hommes-femmes était respectée pour les têtes de liste²⁷.

24 twitter.com/MFA_LI/status/1375349413305008130.

25 www.md.undp.org/content/moldova/en/home/presscenter/pressreleases/2021/record-pentru-numrul-femeilor-alese-in-calitate-de-deputate-i-al.html.

26 icelandmonitor.mbl.is/news/politics_and_society/2017/10/30/fewer_women_in_iceland_s_new_parliament/.

27 www.icelandreview.com/news/parties-publish-candidate-lists-in-lead-up-to-fall-elections/.

L’Islande est désormais la nation européenne la mieux classée dans l’indice de l’UIP. Alors qu’elle pointait en 25^e position au début de l’année 2021, elle a pris la 7^e place en fin d’année.

Les élections en **Allemagne** ont suscité un intérêt particulier cette année en raison du départ de la Chancelière Angela Merkel après plus de 16 années au pouvoir. Ce scrutin marquait donc la fin d’une époque et le début d’une ère nouvelle. Le fait que ce pays ait été dirigé par une femme pendant une si longue période a aussi contribué à attirer l’attention sur la représentation des femmes en politique et incité à débattre de cette question. À l’issue des élections, la représentation des femmes au Bundestag (chambre basse) a progressé de 4,2 points par rapport à 2017, avec un pourcentage de 34,9 % de femmes parmi les élus.

Le scrutin de 2021 se distingue aussi par la diversité des femmes élues au parlement²⁸. Pour la première fois dans l’histoire de ce pays, une femme noire est devenue parlementaire. Par ailleurs, deux femmes trans ont été élues, ce qui marque aussi une première historique. Néanmoins, si la proportion des femmes élues en 2021 est en progression par rapport aux élections précédentes, le chiffre oscille dans la fourchette des 30-35 % depuis le début des années 2000. Il a enregistré un pic en 2013 avec 36,5 % d’élues, mais est retombé à 30,7 % aux élections suivantes.

Chypre : l’autre extrémité du spectre

Chypre (avec la Bulgarie) a plombé la tendance générale de la région Europe, en enregistrant une chute de la représentation des femmes aux élections de 2021. Il n’y a eu que 8 élues sur les 56 sièges du parlement, 3 de moins qu’en 2016 et seulement 14,3 % de l’ensemble des élus. C’est le plus faible pourcentage enregistré parmi les 12 pays de la région qui ont tenu des élections l’année dernière. De ce fait, fin 2021, Chypre pointait à la 146^e place dans le classement de la représentation des femmes dans les parlements établi chaque année par l’UIP, en net retrait par rapport à sa 108^e place du début de l’année.

Chypre n’a pris aucune disposition particulière pour améliorer la représentation des femmes en politique. En outre, pour le scrutin de 2021, les principaux partis politiques n’ont pas présenté suffisamment de candidates : moins d’un quart (24,3 %) de l’ensemble des candidats étaient des femmes (soit une très légère amélioration par rapport aux 21,9 % enregistrés pour le scrutin de 2016). Arguant que l’instauration de quotas par sexe, quels qu’ils soient, serait contraire à la Constitution²⁹, les partis politiques chypriotes n’ont fait aucun effort pour améliorer la proportion de femmes parmi les candidats ces dernières années. Celle-ci plafonnait déjà à 23 %³⁰ au scrutin de 2014.

28 apnews.com/article/immigration-middle-east-elections-turkey-germany-43bc5a77bfa406d9c526e5b24407b2bc.

29 www.financialmirror.com/2021/05/29/cyprus-not-closing-gender-gap-in-politics/.

30 www.akti.org.cy/wp-content/uploads/2015/03/Womens-Leadership-and-Participation-in-Decision-making.pdf.

Afrique subsaharienne: des avancées

Vue d'ensemble

En **Afrique subsaharienne**, les femmes représentent 29,2 % des parlementaires élus dans les 10 pays qui ont tenu des élections législatives en 2021, soit une augmentation de 3 points de pourcentage par rapport à la proportion de femmes parlementaires observée précédemment dans ce même groupe de pays.

La représentation des femmes au parlement a augmenté dans sept des dix pays qui ont tenu des élections cette année, tandis que trois pays (Éthiopie, Ouganda et Zambie) ont enregistré un recul.

Au 1^{er} janvier 2022, l'Afrique subsaharienne occupait la troisième place du classement par région, derrière les Amériques et l'Europe, avec 25,9 % de femmes parlementaires.

L'année dernière, des femmes ont également accédé à des postes dirigeants de l'exécutif dans la région. Samia Suluhu Hassan est devenue la première femme Présidente de la Tanzanie, succédant à John Magufuli, décédé en mars 2021. En Ouganda, le Président Yoweri Museveni a nommé Jessica Alupo Vice-Présidente et Robinah Nabbanja Première Ministre. Il a, de plus, formé un gouvernement comprenant 43 % de femmes.

Nettes améliorations à Cabo Verde et au Tchad

À **Cabo Verde**, en 2021, 37,5 % des élus étaient des femmes, soit la plus forte proportion enregistrée dans les 10 pays qui ont tenu des élections législatives dans la région d'Afrique subsaharienne. Ce chiffre marque une amélioration de 14,5 points par rapport aux élections précédentes, tenues en 2016.

En 1999, Cabo Verde a été l'un des premiers pays du monde à introduire un système de quotas pour améliorer la représentation des femmes en politique³¹. La loi n'imposait toutefois aucun quota strict, mais prévoyait des gratifications pour les partis présentant plus de femmes. En novembre 2019, soit vingt ans plus tard, une nouvelle loi a été adoptée³². Les partis doivent désormais présenter au minimum 40 % de femmes et d'hommes sur les listes de candidats³³, en respectant des règles strictes d'alternance des sexes. En 2021, lors du premier scrutin organisé après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, près de la moitié des candidats (48,6 %) étaient des femmes, soit une progression remarquable par rapport aux élections de 2016, pour lesquelles les femmes constituaient à peine 13,3 % des candidats. Au 1^{er} janvier 2022, Cabo Verde pointait à la 35^e place dans le classement de l'UIP sur la représentation des femmes dans les parlements nationaux, ce qui représente un grand bond par rapport à la 75^e place occupée par ce pays au début de l'année 2021 (avant les élections).

Le **Tchad**, qui a enregistré une augmentation substantielle de la proportion des femmes au parlement (+19,5 points par rapport au précédent renouvellement) a connu une crise politique après la mort du Président Idriss Déby, intervenue en avril, juste après la proclamation des premiers résultats de l'élection présidentielle. Après la mort du Président, qui occupait ce poste de longue date, l'armée a annoncé la mise en place d'un Conseil militaire de transition (CMT) dirigé par son fils, Mahamat Idriss Déby. Un parlement temporaire, le Conseil national de transition, doté d'un mandat de dix-huit mois, a été mis en place. Ses membres sont nommés et non élus.

- 31 www.taylorfrancis.com/chapters/edit/10.4324/9780429284311-4/cabo-verde-aleida-borges-ragnhild-louise-muriaas-vibeke-wang?context=ubx&refId=2efcb8af-06a3-498b-86d8-6b01487df785
- 32 www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=24824&LangID=E
- 33 www.nairobisummiticpd.org/commitment/cabo-verde-parity-law-gender-equity-and-human-dignity

Campagne électorale près de Praia (Cabo Verde), le 11 avril 2021. © Seyllou/AFP



Douze groupes ont été sollicités pour envoyer des membres au Conseil, avec une représentation minimale de 30 % de femmes. En conséquence, l'organe de transition comprend 30 femmes sur un total de 93 membres, soit 32,3 %.

Reculs en Éthiopie et en Zambie

L'**Éthiopie** a attiré l'attention du monde entier quand, en 2018, Abiy Ahmed a formé un gouvernement respectant la parité entre les sexes³⁴ et nommé, pour la première fois, plusieurs femmes à la tête de ministères. La même année, le Parlement éthiopien a élu Sahle-Work Zewde Présidente de l'Éthiopie, première femme à assurer cette fonction. Trois ans plus tard, le pays faisait à nouveau la une des journaux, cette fois pour des raisons préoccupantes : la guerre du Tigré, marquée par le recours délibéré à des actes de violence sexuelle à l'encontre des filles et des femmes par diverses parties au conflit³⁵.

Finalement, les élections aux deux chambres du parlement ont pu être tenues en 2021, après un report de près d'un an dû à la pandémie de COVID-19 et dans l'ombre persistante de la prolongation du conflit. Pour des raisons de sécurité, les élections n'ont pas eu lieu dans un certain nombre de circonscriptions, notamment les 38 circonscriptions du Tigré. Les femmes représentaient seulement 15,9 % des candidats briguant un siège à la chambre basse (contre 29 % au scrutin de 2015). Cette chute de la participation des femmes a été imputée à des craintes liées à la sécurité (menaces et intimidations croissantes auxquelles les candidates sont plus exposées) et à l'extrême volatilité des conditions de sécurité³⁶. Sur les 470 sièges à pourvoir, 195 sont allés à des femmes (soit 41,5 %). À la chambre haute, les femmes représentent 30,6 % des élus, chiffre en baisse de 1,5 point par rapport aux élections précédentes.

En **Zambie**, en 2021, la représentation des femmes a accusé une baisse de 2,9 points pour s'établir à 15,1 %. Vingt femmes ont été élues par vote direct, et deux sièges ont été attribués à des femmes par nomination. Enfin, trois autres femmes sont devenues parlementaires après avoir été nommées à des postes dirigeants. Nelly Butete Kashumba Mutti, nommée Présidente du parlement, est la première femme à occuper ce poste dans l'histoire du pays. Les postes de vice-président de la République et de président adjoint du parlement étant également occupés par des femmes, le nombre des femmes se monte finalement à 25 sur un total de 167 parlementaires (contre 30 en 2016).

Progression minime en Côte d'Ivoire, malgré la réforme

Lors des élections tenues en 2021 dans des pays d'Afrique subsaharienne, c'est la **Côte d'Ivoire** qui a élu la plus petite proportion de femmes. À l'issue des élections, les femmes occupaient 14,1 % des 254 sièges de l'Assemblée nationale, soit une augmentation de 2,8 points par rapport au scrutin précédent. Ce petit gain intervient après l'introduction de

nouvelles dispositions législatives, obligeant les partis à inscrire au moins 30 % de femmes sur les listes de candidats et à alterner les hommes et les femmes. En dépit des mesures d'incitation prévues par la loi pour encourager les partis à établir des listes de candidats paritaires, seulement 16,8 % des candidats au scrutin de 2021 étaient des femmes.

Cette faible progression s'explique notamment par la mauvaise application de la loi, aucune sanction n'ayant été infligée aux partis qui ne l'ont pas observée. D'après *The Africa Report*, il y a aussi une raison plus technique, liée à une contradiction entre le Code électoral et le décret d'application de la loi de 2019³⁷. L'Article 78 du Code électoral dispose que, dans les circonscriptions de plus de deux sièges, « les listes doivent comporter au moins trente pour cent (30 %) de candidatures féminines », sous peine d'invalidation des listes. Le décret d'application de la loi de 2019 prévoit, quant à lui, que les partis doivent respecter le quota de 30 %, y compris dans les circonscriptions où il n'y a qu'un représentant, sans préciser de sanction en cas de non-respect de cette disposition. En 2021, en raison de ces contradictions et vides juridiques, les partis ont pu ne pas respecter les règles sans se faire sanctionner.

Asie : des gains timides

Vue d'ensemble

Dans la région **Asie**, en 2021, peu de progrès ont été constatés. Les femmes ont remporté 21,1 % des sièges dans les sept pays qui ont organisé des élections, soit une très légère amélioration (+0,8).

Seuls le Kirghizistan et le Viet Nam ont enregistré une augmentation de la proportion des élues au parlement, tandis que la représentation des femmes restait inchangée au Kazakhstan. Dans trois pays (Japon, République démocratique populaire lao et Pakistan), la proportion des femmes élues en 2021 a baissé par rapport aux élections précédentes.

Au 1^{er} janvier 2022, les femmes représentaient 20,7 % des parlementaires de l'ensemble de la région Asie, qui se place ainsi en avant-dernière position, ne précédant que la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord). L'Asie n'a enregistré qu'une très faible amélioration (+0,3) par rapport à la même époque l'année dernière.

Dans cette région, la représentation des femmes a subi un sévère revers au Myanmar et en Afghanistan. En février 2021, à la suite d'un coup d'État, les militaires ont pris le pouvoir au Myanmar, qualifié les élections de novembre 2020 de frauduleuses³⁸ et décrété une année d'état d'urgence³⁹. Les femmes constituaient 15,3 % des parlementaires élus en 2020 (une progression de 5,4 points), mais ces gains ont immédiatement été annulés. D'aucuns ont d'ailleurs laissé entendre que la marginalisation des

34 www.ethiopia-insight.com/2021/08/27/eiep-ethiopian-womens-modern-rise-hits-ancient-glass-ceiling/.

35 news.un.org/en/story/2021/12/1107122.

36 www.ndi.org/sites/default/files/LEOME%20Report%20of%20the%20June%2021%20Elections.pdf.

37 www.theafricareport.com/65880/cote-divoire-women-underrepresented-in-parliament-despite-2019-law/.

38 www.reuters.com/article/us-myanmar-politics-explainer-idUSKBN2A113H.

39 www.bbc.com/news/world-asia-55902070.



Des femmes votent dans un bureau électoral de Bichkek, (Kirghizistan), 28 novembre 2021. © Igor Yegorov/Sputnik via AFP

femmes dans la sphère politique et la vie publique du pays aurait permis la réalisation du coup d'État⁴⁰. En Afghanistan, les talibans ont repris le contrôle du pays en juillet-août 2021 tandis que les États-Unis amorçaient leur retrait. Peu après leur retour au pouvoir, les talibans ont clairement signifié qu'il n'y avait pas de place pour les femmes en politique et ont formé un gouvernement uniquement composé d'hommes⁴¹. Avant le retour des talibans, les femmes constituaient 27 % des parlementaires afghans. Elles sont nombreuses à avoir fui le pays dans l'intervalle.

Statu quo au Kazakhstan et creusement de l'écart au Japon

En octobre 2021, le **Japon** a procédé à l'élection des 465 membres de la Chambre des représentants (chambre basse du parlement). Les élues, au nombre de 45 seulement, étaient deux de moins que dans la chambre sortante, soit moins d'un dixième (9,7 %) des parlementaires. Au 1^{er} janvier 2022, le Japon pointait en 165^e position du classement de l'UIP par pays.

Le Japon est connu pour la faiblesse persistante de la représentation des femmes dans son parlement. Yuriko Koike, première femme à occuper le poste de gouverneur de Tokyo, a notamment observé qu'au Japon, plutôt que de « plafond de verre », il fallait parler de « plaque de fer » empêchant les femmes de participer à la vie politique nationale et de s'élever dans ce milieu⁴². Bien qu'il date de 2008, ce commentaire demeure un éloquent résumé d'une situation qui perdure.

40 theconversation.com/the-exclusion-of-women-in-myanmar-politics-helped-fuel-the-military-coup-154701.

41 edition.cnn.com/2021/09/09/asia/taliban-government-women-global-comparison-intl/index.html.

42 www.reuters.com/article/uk-japan-politics-women-idUKT19643320080907.

En 2003, Junichiro Koizumi, alors Premier Ministre avait proposé l'objectif d'une proportion de 30 % de femmes à des postes dirigeants d'ici à 2020⁴³. Un objectif qui n'a jamais été atteint. En 2018, le Japon a adopté une nouvelle loi⁴⁴ visant à encourager le gouvernement national et les administrations locales à « essayer » de respecter autant que possible la parité des sexes parmi les candidats aux élections. Cette loi ne prévoyait cependant aucune disposition d'application. En 2020, le cabinet a proposé l'introduction d'un quota de 35 % de femmes pour les listes de candidats (et non les parlementaires) d'ici à 2030⁴⁵.

En dépit de ces fréquentes déclarations d'intention, la situation a peu changé sur le terrain. Les femmes représentaient 17,7 % des 1 051 candidats aux élections de 2021 (soit la même proportion qu'aux précédentes élections, en 2017). Le Parti libéral démocrate (LDP) affichait la plus faible proportion de femmes parmi ses candidats⁴⁶ (tout juste 9,7 %)⁴⁷. Ce chiffre est à comparer aux 18 % de femmes présentées par le Parti démocratique constitutionnel (principal parti d'opposition) et aux 35 % de femmes présentées par le Parti communiste japonais. Le LDP, qui domine depuis longtemps la scène politique japonaise, a maintenu les femmes sur la touche.

En 2020, après la formation par le Premier Ministre Yoshihide Suga d'un cabinet ne comprenant que deux

43 www.economist.com/briefing/2014/03/29/holding-back-half-the-nation.

44 thediplomat.com/2018/07/liberal-gender-equality-bill-passed-in-conservative-japan/.

45 www.japantimes.co.jp/news/2020/11/28/national/social-issues/female-politicians-quota/.

46 www.bloomberg.com/news/articles/2021-10-20/japan-s-election-unlikely-to-bring-more-representation-for-women.

47 www.thenation.com/article/world/japan-womens-movement/.

femmes sur 20 ministres, Tomomi Inada, ancien Ministre de la Défense, avait ironisé sur le fait que le Japon était « une démocratie sans femmes »⁴⁸. En 2021, le pays a élu son centième Premier Ministre, qui est aussi le centième homme à occuper ce poste.

Au **Kazakhstan**, 29 femmes ont été élues au Mazhilis (chambre basse du parlement), qui compte 107 membres (soit 27,1 %). La proportion est la même que celle observée en 2016 après le précédent scrutin.

Dans l'intervalle, le Kazakhstan a introduit des réformes législatives imposant des quotas de 30 % de femmes et de jeunes sur les listes des partis⁴⁹. La décision d'introduire ces quotas combinés a été contestée, les critiques arguant que deux groupes démographiques qui auraient dû s'entraider avaient été contraints de se disputer des sièges⁵⁰. En outre, le système de quotas ne comprenant aucune obligation relative aux positions sur les listes de candidats, son efficacité en termes d'augmentation de la représentation des femmes s'en trouve atténuée. De fait, malgré une forte progression, de près de 9 points de pourcentage de la proportion de femmes parmi les candidats aux élections de 2021 (28,9 contre 20,1 % précédemment), la proportion des élues est restée la même.

Moyen-Orient et Afrique du Nord : un pas en avant, deux pas en arrière

Vue d'ensemble

La région **MENA** a enregistré des reculs de la représentation des femmes au parlement en 2021. Globalement, les femmes ont remporté 18,6 % des sièges dans les cinq pays où il y avait des élections, soit une baisse de 3,7 points par rapport à leur moyenne précédente (22,4 %). Dans deux de ces cinq pays, la proportion des élues au parlement a reculé en 2021 par rapport aux élections précédentes. Ainsi, en Israël, la part des femmes a perdu 0,8 point de pourcentage. En Algérie, à l'issue des élections de 2021, les femmes ne représentent plus que 8,1 % des parlementaires, contre 25,8 % après le scrutin précédent, soit une chute de 17,6 points de pourcentage. Cet important recul – le plus fort observé à l'échelle mondiale parmi les pays qui ont tenu des élections législatives en 2021 – a nettement plombé les résultats de la région.

La représentation des femmes n'a dépassé 30 % dans aucun des cinq pays où les citoyens étaient appelés à se rendre aux urnes en 2021.

Au 1^{er} janvier 2022, les femmes occupaient 16,9 % des sièges parlementaires des pays de la région MENA, soit la plus faible proportion régionale, en baisse de 0,9 point par rapport à l'année précédente. En matière de représentation des

48 www.theguardian.com/world/2020/sep/23/japan-is-a-democracy-without-women-says-ruling-party-mp.

49 astanatimes.com/2020/05/kazakh-government-commits-to-gender-quotas-mandatory-30-percent-women-in-politics/.

50 cabar.asia/en/how-parliament-of-kazakhstan-has-changed-from-majority-system-to-party-lists.

femmes, cette région n'a pas affiché de tendance cohérente ces dernières années, au contraire des autres régions où la situation a progressé lentement mais régulièrement.

En 2021, Najla Bouden a été nommée Première Ministre en Tunisie⁵¹. C'est la première fois qu'une femme occupe ce poste. La nomination de M^{me} Bouden a suscité des échos au-delà des frontières tunisiennes puisqu'elle est aussi la première femme à occuper ce poste dans un pays arabe. Plus tôt dans l'année, cinq femmes ont été nommées dans le cabinet libyen. Les postes ministériels étaient ainsi détenus à 15 % par des femmes, Najla El Mangoush⁵² étant la première femme à prendre la tête du Ministère des Affaires étrangères de ce pays. Un nouveau gouvernement a finalement été formé au Liban⁵³, un an après la démission de l'exécutif à la suite de l'explosion de Beyrouth. Sur 24 ministères, un seul est allé à une femme, ce qui représente un important recul par rapport aux 30 % de femmes que comptait le précédent gouvernement⁵⁴.

Progression en Iraq et au Maroc

En **Iraq**, 98 femmes ont été élues au Conseil des représentants (chambre parlementaire unique), soit 28,9 % de l'ensemble des élus. Cette proportion record marque une progression de 3,7 points par rapport aux élections de 2018. L'Iraq a mis en place un quota législatif de 25 % de femmes au parlement, qui a été largement dépassé en 2021. La proportion des élues est similaire à celle des candidates (30 %)⁵⁵.

Au **Maroc**, le renouvellement des deux chambres du parlement a donné lieu à des élections en 2021. À la Chambre des représentants (chambre basse), les femmes ont remporté 22,8 % des sièges, soit une hausse par rapport aux 20,5 % du scrutin précédent (2016) tandis qu'à la Chambre des Conseillers (chambre haute) la proportion de femmes a enregistré une légère progression, passant de 11,7 à 12,5 % entre 2015 et 2021.

Un quota a été mis en place au Maroc pour la chambre basse en 2011, 60 des 395 sièges étant réservés à des femmes⁵⁶. Cette disposition législative s'inscrit dans la droite ligne de la charte signée en 2002 par les partis politiques, qui réservait 30 sièges aux femmes. L'instauration des quotas a, certes, permis d'augmenter la représentation des femmes. Selon une étude récente, il semble néanmoins que leur conception tende à empêcher les femmes de conserver leur siège à la Chambre des représentants⁵⁷. En effet, les femmes ne peuvent briguer qu'une seule fois un siège sur la liste nationale qui leur est

51 www.theguardian.com/global-development/2021/oct/06/najla-bouden-what-next-for-tunisia-first-female-pm.

52 www.reuters.com/article/us-libya-government-women-idUSKBN2B32KE.

53 www.thenationalnews.com/mena/lebanon/2021/09/10/who-is-in-the-new-lebanese-cabinet/.

54 lebanon.un.org/en/143875-un-women-statement-response-womens-representation-new-lebanese-cabinet.

55 www.reuters.com/world/middle-east/braving-intimidation-hundreds-iraqi-women-run-parliament-2021-09-16/.

56 www.idea.int/data-tools/data/gender-quotas/country-view/200/35.

57 giwps.georgetown.edu/gender-quotas-and-womens-political-representation-lessons-from-morocco/.

réservée : par conséquent, celles qui souhaitent effectuer plus d'un mandat parlementaire doivent présenter leur candidature à un siège non réservé. Les femmes parlementaires qui ont été interviewées dans le cadre de l'étude ont indiqué que les candidats masculins détenaient généralement ces sièges et que les partis politiques n'avaient pas tendance à donner aux femmes les moyens et l'appui dont elles auraient besoin pour remporter des sièges non réservés.

En revanche, il n'y a aucune disposition légale relative à la représentation des femmes pour la chambre haute marocaine⁵⁸, qui est à la traîne. En 2015, la proportion des femmes avait nettement progressé, passant de 2,2 à 11,7 %. Ce rythme n'a toutefois pas été maintenu et la proportion de femmes à la Chambre des Conseillers s'établit à 12,5 % après le scrutin de 2021.

Recul en Israël et au Qatar

En 2021, **Israël** a enregistré une légère baisse de la proportion de femmes élues à la Knesset (chambre parlementaire unique), qui est passée de 25 à 24,2 %.

Le système de représentation proportionnelle israélien n'est assorti d'aucune disposition particulière quant à la participation des femmes sur les listes des partis. Aux élections de 2021, un seul parti – le Parti travailliste israélien – a présenté une liste composée d'un nombre égal d'hommes et de femmes. Ce parti est le seul à avoir atteint la parité des élus. C'est aussi le seul à être dirigé par une femme. Quatre autres partis ont présenté au moins un tiers de femmes.

L'Institut israélien de la démocratie a attribué un « score de représentativité pondéré » aux partis politiques en fonction de la proportion de femmes et de leur position sur les listes en 2021⁵⁹. Le parti travailliste israélien est le seul à obtenir un score de 50, indicateur d'égalité entre les hommes et les femmes. Cette tendance s'inscrit dans la suite des élections précédentes. Si la proportion des candidates a régulièrement augmenté au fil des années, elle n'a jamais atteint la barre des 33 %, comme l'indique une étude du Centre de recherche et d'information de la Knesset⁶⁰. En outre, la proportion des femmes occupant des places « réalistes » ou en position éligible sur les listes reste inférieure de plusieurs points. De ce fait, la proportion des élues à la Knesset stagne depuis plusieurs années.

Le **Qatar** a tenu ses premières élections législatives en 2021 pour élire 30 membres au Conseil de la choura (chambre unique). Auparavant, les membres n'étaient pas élus, mais étaient tous nommés. Les précédents conseils comprenaient 35 membres, uniquement des hommes, tous nommés par l'émir pour un mandat de trois ans. En 2017, le nombre des membres de la législature de 2016 a été porté à 41, dont des femmes (quatre au total) nommées pour la toute première fois.

Pour les élections de 2021, il y avait 233 candidats, dont 26 femmes (11,2 % des candidats). Aucune femme n'a été élue. Toutefois, 15 sièges sont réservés à des parlementaires nommés par l'émir, qui a choisi 13 hommes et 2 femmes⁶¹.

58 www.idea.int/data-tools/data/gender-quotas/country-view/200/35.

59 en.idi.org.il/articles/34024.

60 m.knesset.gov.il/EN/activity/mmm/WomenintheKnessetCompiledData.pdf.

61 www.reuters.com/world/middle-east/qatar-emir-appoints-two-women-advisory-council-after-men-sweep-polls-2021-10-14/.



En Algérie, les élections législatives de 2021 ont mené à une forte baisse du pourcentage de femmes parlementaires, à la suite d'une réforme de la loi sur les quotas. © Ryad Kramdi/AFP

Par conséquent, 4,4 % des 45 sièges de la chambre sont maintenant détenus par des femmes, soit un très faible niveau de représentation correspondant à moins de la moitié des sièges préalablement occupés par des femmes (9,8 %).

Fort repli en Algérie

En **Algérie**, seulement 33 des 407 membres de l'Assemblée populaire nationale élus en 2021 sont des femmes, soit à peine 8,1 % des sièges et une chute de 17,6 points par rapport à 2017. C'est la plus forte baisse de la proportion de femmes élues au parlement enregistrée dans le monde l'année dernière, malgré l'important nombre des candidates algériennes (36,8 % contre seulement 32,1 % en 2017).

Les élections ont été anticipées après la dissolution de l'Assemblée populaire nationale (chambre basse) par le Président Abdelmadjid Tebboune, un an avant la date prévue. Il s'agissait des premières élections organisées depuis 2019, date à laquelle d'importantes manifestations populaires avaient mené à la démission du Président Abdelaziz Bouteflika, en place depuis 1999. C'était aussi le premier scrutin depuis l'adoption de la nouvelle Constitution, début 2021⁶². La participation a atteint un plancher historique, à peine 23 % des électeurs s'étant déplacés pour voter.

En 2011, l'Algérie a introduit des quotas réservant aux femmes un tiers des sièges au parlement et dans les collectivités locales. En juin 2021, le gouvernement du Président Tebboune a remplacé les quotas par une loi imposant la parité parmi les candidats présentés par les partis⁶³. Toutefois, en application de l'article 317 de cette loi électorale, les partis ne respectant pas l'exigence de parité entre les sexes sont simplement tenus d'en informer les autorités électorales et peuvent néanmoins participer à l'élection. La nouvelle loi a également remplacé le système de listes fermées par des listes ouvertes sur lesquelles les électeurs peuvent opérer un choix entre les candidats, et pas seulement entre les partis. Ces changements ont été complétés par une campagne patriarcale, dans laquelle les femmes étaient invisibilisées⁶⁴, leurs visages étant souvent floutés sur le matériel de campagne et leurs photos remplacées⁶⁵ par des silhouettes grisées sur les bulletins de vote.

Ces différentes évolutions ont entraîné un important recul de la représentation des femmes au parlement : au 1^{er} janvier 2022, l'Algérie pointait en 167^e position dans le classement de l'UIP sur les femmes dans les parlements nationaux, alors qu'elle occupait la 82^e place l'année précédente.

62 www.aljazeera.com/news/2021/1/2/algerias-tebboune-signs-new-constitution-into-law.

63 www.washingtoninstitute.org/policy-analysis/women-and-politics-algeria-one-step-forward-two-steps-back.

64 english.alaraby.co.uk/analysis/algerias-election-rejecting-stagnant-political-system.

65 apnews.com/article/government-and-politics-africa-algeria-boycotts-health-09c0a6054d2bfab42790310b121c3a28.

Pacifique: entre stagnation et repli

Vue d'ensemble

La région **Pacifique** a enregistré les plus forts reculs de la représentation des femmes au parlement en 2021. Aucun des trois pays ayant tenu des élections n'a enregistré d'amélioration de la proportion des élus. Globalement, les femmes ont remporté 5,4 % des sièges parlementaires dans la région, soit une baisse de 2,3 points par rapport aux élections précédentes.

La représentation des femmes n'a atteint 10 % dans aucun de ces trois pays. Au Samoa, seulement quatre femmes ont été élues. Elles occupent 7,8 % des sièges parlementaires. Les Tonga comptent maintenant 1 femme parmi leurs 27 parlementaires (soit une proportion de 3,7 %). Pas une seule femme n'a été élue aux élections de 2021 dans les États fédérés de Micronésie. Toutefois, un peu plus tard dans l'année, Perpetua Sappa Konman a remporté l'élection partielle qui s'est tenue en novembre pour pourvoir le siège laissé vacant par son défunt mari. Elle est la première femme parlementaire de l'histoire du pays.

Dans la région Pacifique, l'événement le plus remarquable est l'élection de Fiamē Naomi Mata'afa au poste de premier ministre du Samoa. La victoire de Mme Mata'afa est véritablement historique non seulement pour le Samoa mais aussi pour toute la région, qui se caractérise par une très faible représentation des femmes. Cela n'a pas été sans mal. En effet, dans un premier temps, la loi sur les quotas par sexe avait été invoquée pour tenter d'empêcher sa victoire, mais la Cour a tranché en sa faveur.

Au 1^{er} janvier 2022, la proportion de femmes parlementaires dans la région Pacifique s'établissait à 20,9 %, inchangée par rapport à l'année précédente. Une large part de la progression enregistrée au cours des dernières années est due à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande, tandis que les États insulaires du Pacifique affichent une plus faible représentation des femmes au parlement.

Une femme Première Ministre au Samoa, mais trop peu de femmes au parlement

En avril 2021 les élections qui se sont tenues au **Samoa** ont été âprement disputées. Le Parti pour la protection des droits de l'homme (HRPP), parti au pouvoir depuis longtemps, dirigé par Tuila'epa Sa'ilele Malielegaoi, Premier Ministre depuis plus de vingt ans, a remporté 25 des 51 sièges de l'Assemblée législative (chambre unique). Le parti d'opposition dirigé par Mme Mata'afa, Faatuatua ile Atua Samoa ua Tasi (FAST) a remporté 24 sièges et s'est assuré l'appui de deux indépendants, engrangeant au total le soutien de 26 parlementaires. Il y avait 5 femmes parmi les 51 élus (9,8 %).

L'article 44 de la Constitution du Samoa (modifiée en 2013) dispose qu'un minimum de 10 % des sièges de l'Assemblée législative doivent être occupés par des femmes. Si la barre des 10 % n'est pas atteinte, des sièges supplémentaires sont

donnés aux candidates ayant obtenu le plus grand nombre de voix sans remporter de siège, de manière à respecter le quota.

Après la proclamation des résultats des élections, la commission électorale a annoncé qu'un siège supplémentaire serait créé pour respecter le quota et que ce siège serait accordé au HRPP, d'où une égalité du nombre des sièges. Le FAST a contesté cette décision en justice et le siège supplémentaire a été invalidé par la Cour, ce qui laissait la victoire au parti d'opposition. La crise s'est toutefois encore prolongée et M^{me} Mata'afa et son gouvernement ont dû patienter jusqu'en juillet 2021 pour entrer en fonction. L'Assemblée législative ne compte plus que 4 femmes sur 51 membres (7,8 %).

Le Samoa est le seul pays du Pacifique disposant d'un système de quota pour la représentation des femmes au parlement. L'enchaînement des événements de l'année 2021 a toutefois suscité le débat et incité à réviser le système.

La crise a été mise sur le compte du flou de la formulation de l'amendement constitutionnel prévoyant l'introduction des quotas par sexe⁶⁶. Les trois juges de la Cour suprême saisis du cas en mai 2021 n'étaient pas d'accord sur le nombre de femmes qui devaient être déclarées élues pour satisfaire à l'exigence des 10 % (cinq ou six). Au vu de la position dominante du HRPP dans la politique nationale, il était difficile d'imaginer que le manque de précision de la loi pouvait mener à une crise. En fin de compte, la Cour d'appel a adopté une lecture de la loi davantage orientée sur le fond (à savoir l'amélioration de la représentation des femmes) que sur une interprétation purement quantitative, confirmant la victoire de M^{me} Mata'afa.

En mars 2021, les **États fédérés de Micronésie** ont tenu des élections intermédiaires pour le renouvellement de 10 des 14 sièges du Congrès (chambre parlementaire unique).

66 www.policyforum.net/gender-quotas-and-the-2021-samoan-constitutional-crisis/.

Tous les sortants (tous des hommes) ont été réélus. La seule femme en lice parmi les 19 candidats n'a pas été élue. Ce résultat confirmait la longue et décevante tendance observée dans ce pays, qui n'avait jamais élu de femme au parlement. Ce plafond de verre a finalement été brisé plus tard dans l'année: le 12 novembre 2021, M^{me} Konman a remporté l'élection partielle visant à pourvoir le siège laissé vacant par son mari décédé.

Aux **Tonga**, un scrutin a été organisé pour élire 17 des 27 membres de l'Assemblée législative (chambre parlementaire unique). Aucune femme n'ayant été élue, à l'issue du scrutin il n'y avait plus qu'une seule femme parlementaire (contre deux précédemment, soit une baisse de 3,7 points). Douze femmes ont présenté leur candidature aux élections de 2021⁶⁷, soit 16 % des 75 candidats en lice (en baisse par rapport à 17,4 % en 2017). Les Tonga ont un long historique d'exclusion des femmes de la politique. Depuis 1951, l'archipel n'a eu que 10 parlementaires femmes (en fait seulement 6 femmes différentes, certaines ayant été élues plusieurs fois), comme l'explique une étude publiée par *Asia Pacific Report*⁶⁸.

Femmes et postes de direction au parlement

En 2021, 73 présidents de chambre parlementaire ont été nommés ou élus dans le monde, dont seulement 18 femmes (24,7 %). Aucune femme n'a obtenu la présidence d'une chambre dans un pays des régions Asie, Pacifique et MENA. Parmi les 18 femmes nommées ou élues, on constate quelques premières historiques: Kamala Harris, intronisée Vice-Présidente des États-Unis d'Amérique, est devenue par voie de conséquence Présidente du Sénat; Nelly Butete Kashumba Mutti est la première femme à assumer la présidence du parlement en Zambie, Jemma Nunu Kumba

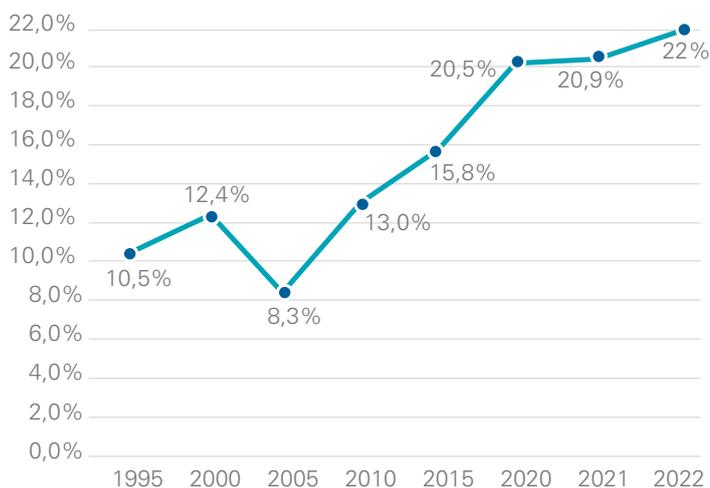
67 asiapacificreport.nz/2021/11/20/no-women-elected-in-tonga-time-to-change-the-story/.

68 Ibid.

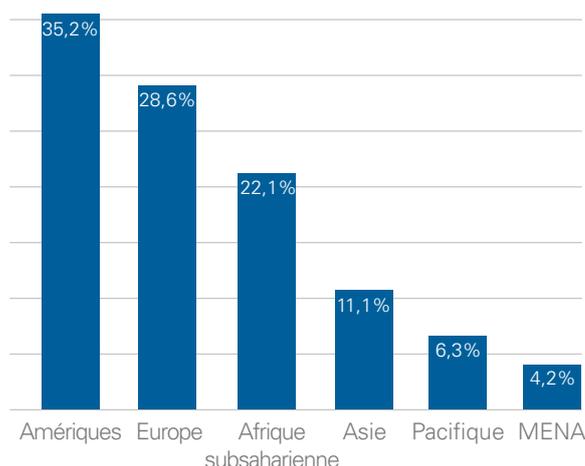
Figure 3

Présidentes de parlement, toutes chambres confondues

Progression du pourcentage de femmes présidentes de parlement, 1995–2022



Proportion de femmes présidentes de parlement par région, au 1^{er} janvier 2022



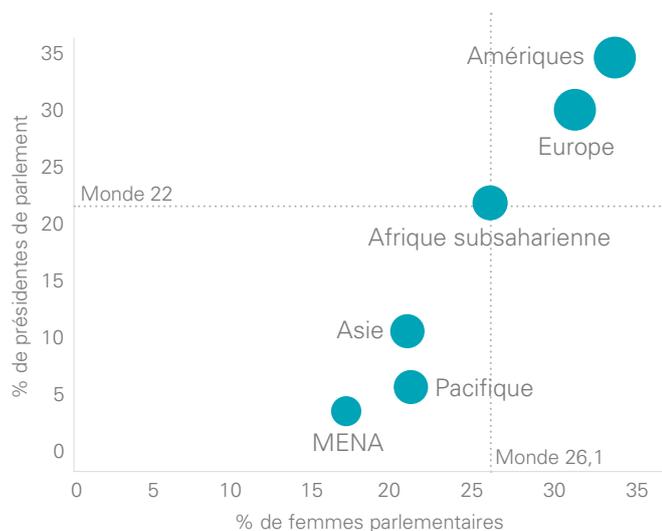
a été choisie pour assurer la présidence de l'Assemblée législative nationale de transition du Soudan du Sud. Au 1^{er} janvier 2022, 22 % de l'ensemble des présidences de chambres parlementaires étaient assurées par des femmes, soit une amélioration de 1,1 point par rapport à 2020. En termes absolus, le nombre des présidentes de parlement a augmenté, passant de 58 en 2020 à 61 en 2021.

Dans cinq pays seulement – les Bahamas, la Belgique, le Belize, Trinité-et-Tobago et les États-Unis d'Amérique – la présidence des deux chambres est assurée par une femme. A contrario, dans 43 des 81 pays où les parlements sont bicaméraux, la présidence des deux chambres était occupée par un homme début 2022.

Si des femmes dirigent le parlement dans toutes les parties du monde, leur nombre varie considérablement selon les régions. Les Amériques, en tête avec 35,2 % de femmes présidentes, sont suivies par l'Europe (28,6 %). À l'autre extrémité du spectre, on ne trouve qu'une seule femme présidente d'une chambre parlementaire dans les régions MENA et Pacifique (soit 4,2 et 6,3 % respectivement).

Figure 4

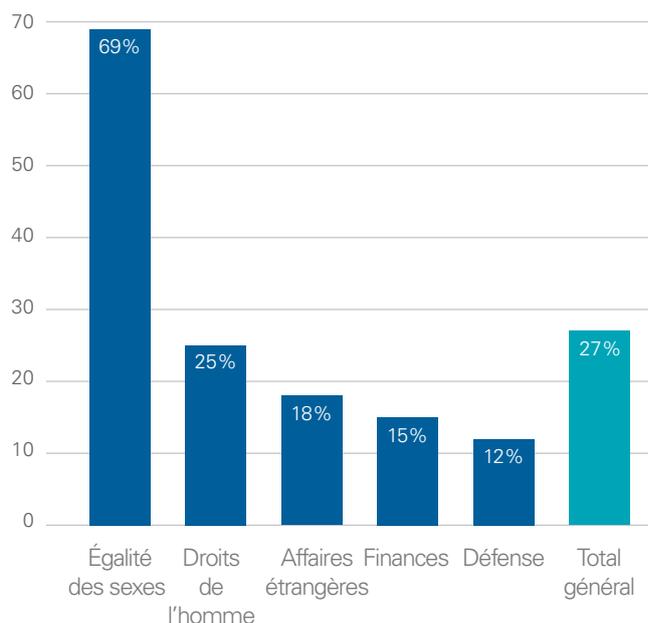
Les régions à plus fort pourcentage de femmes parlementaires sont aussi celles où la proportion de femmes présidentes de chambre est la plus élevée (données au 1^{er} janvier 2022)



La présidence est occupée par une femme dans 25,9 % des chambres hautes, et 24,4 % des chambres basses. La proportion de présidentes est nettement inférieure dans les parlements unicaméraux (17,1 %). En outre, au 13 janvier 2022, seulement 27,8 % des secrétaires généraux de parlement étaient des femmes (toutes chambres et tous pays confondus).

Figure 5

Pourcentage de femmes présidentes de commission parlementaire (au 31 décembre 2021)



Au 31 décembre 2021, des femmes occupaient 259 des 959 présidences de cinq sortes de commissions parlementaires (toutes chambres, tous pays confondus). Les femmes ont plus de chances de diriger une commission sur l'égalité des sexes (68,8 % de femmes) et moins de chances de diriger une commission de la défense (12,4 % de femmes). À cette date, des femmes occupaient 25,1 % des présidences des commissions des droits de l'homme, 17,8 % des commissions des affaires étrangères et 15,2 % des commissions des finances.

Influence des structures politiques et des dispositions légales

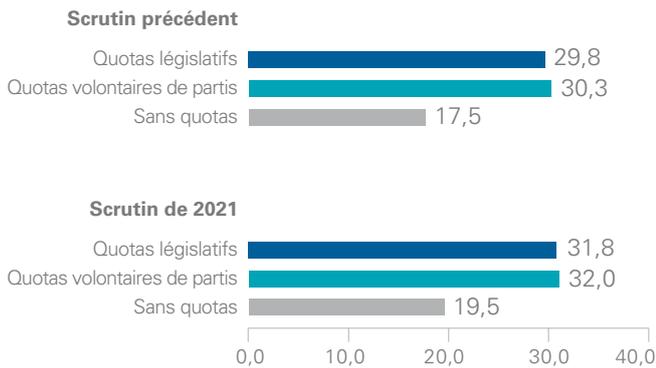
Comme les années passées, les quotas ont eu un rôle déterminant dans la représentation des femmes.

Dans les 30 pays ayant mis en place un système de quota dans leur chambre basse ou unique, la part des élues est de 31,9 %. Les résultats varient quelque peu en fonction du type de quota : les pays ayant des quotas législatifs⁶⁹ ont élu une moyenne de 31,8 % de femmes tandis que ceux n'ayant que des quotas volontaires mis en place par les partis politiques ont élu 32 % de femmes. Par comparaison, seulement 19,5 % de femmes ont été élues dans les chambres basses ou uniques des pays n'ayant ni quotas prévus par la loi ni quotas volontaires.

69 S'entend des pays ayant seulement des quotas législatifs et de ceux où il y a à la fois des quotas législatifs et des quotas volontaires de partis.

Figure 6

Pourcentage de femmes dans les chambres basses ou uniques, selon le type de quota



N.B. : La mention « quotas législatifs » englobe les pays où il existe des quotas volontaires de partis en plus des quotas légaux.

S'agissant des chambres hautes, les femmes constituent 29,1 % des élus des quatre pays qui avaient des quotas législatifs. Dans les pays n'ayant pas pris ce genre de mesures volontaristes, ce pourcentage est de 23,9 % seulement pour 2021. Les chambres hautes dotées de quotas affichent aussi des avancées collectives. Alors que la représentation des femmes a augmenté de 5,7 points en moyenne, la proportion des femmes dans les chambres hautes sans quotas n'a que très légèrement augmenté en 2021 (+0,8 point).

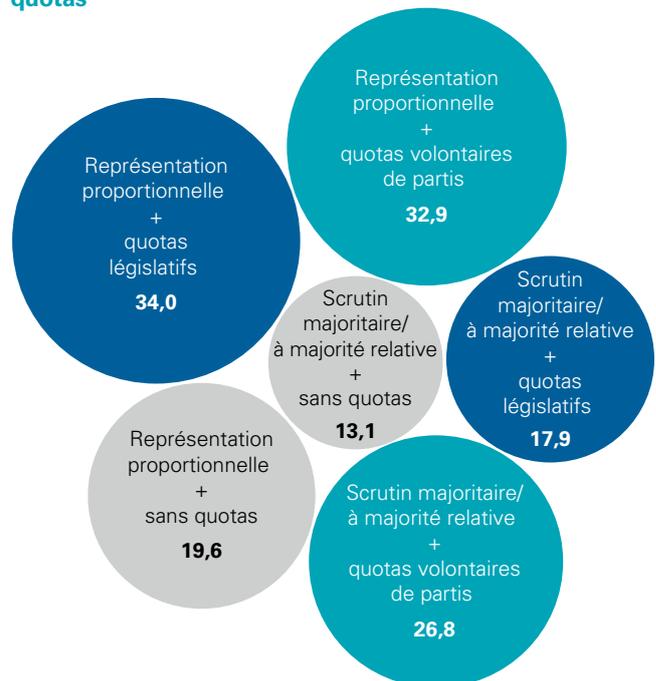
Le différentiel s'observe dans toutes les régions. Sur le continent américain, par exemple, 38,2 % de femmes ont été élues dans les pays dont la chambre basse ou unique est dotée d'un système de quotas, contre seulement 14,5 % dans les pays sans quotas. En Europe, les femmes ont remporté 34,8 % des sièges des chambres parlementaires basses ou uniques dotées de quotas contre seulement 22,7 % en l'absence de quotas. Dans la région MENA, on constate un écart de 16,6 points de pourcentage, les femmes n'ayant obtenu que 4,4 % des sièges des chambres basses ou uniques en l'absence de quotas. Le plus faible différentiel a été observé en Afrique subsaharienne, où les femmes ont remporté 27,9 % des sièges dans les chambres basses ou uniques dotées d'un système de quotas et 23,7 % dans celles sans quotas.

Il apparaît, par ailleurs, que le type de système électoral a également eu une influence sur le pourcentage de femmes élues dans les parlements. Conformément à la tendance relevée les années passées, plus de femmes ont été

élues dans les pays ayant un système de représentation proportionnelle⁷⁰. Les pays ayant un système électoral de représentation proportionnelle ou mixte ont élu 29,4 % de femmes dans des chambres basses ou uniques, tandis que dans les pays ayant un système majoritaire ou à majorité relative ce pourcentage est de 26,8 %. On constate aussi un écart au niveau des avancées : tandis que les chambres basses ou uniques élues à la proportionnelle affichent une amélioration de 2,2 points, l'amélioration est de 0,3 seulement dans celles élues selon un système majoritaire ou à majorité relative. L'écart se creuse encore si l'on tient compte des quotas.

Figure 8

Pourcentage de femmes élues dans des chambres basses ou uniques, selon le système électoral et le recours aux quotas



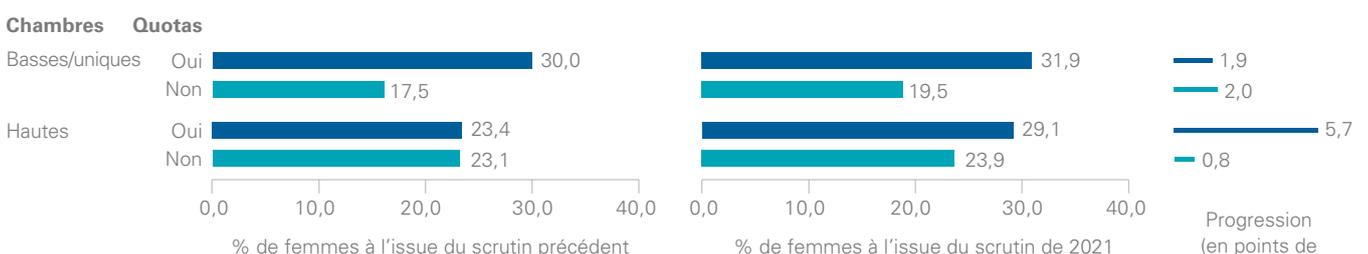
N.B.: La mention « quotas législatifs » englobe les pays où il existe des quotas volontaires de partis en plus de quotas légaux. La mention « représentation proportionnelle » englobe les pays ayant un système électoral mixte.

Toutefois, si les quotas peuvent garantir un niveau plancher de représentation des femmes, ils n'ont pas toujours empêché une chute du pourcentage des élues en 2021. L'Algérie a, par exemple, accusé le plus fort recul de la

70 Y compris les systèmes électoraux mixtes.

Figure 7

Pourcentage de femmes au parlement, selon les chambres et le recours aux quotas



N.B.: Pour les quotas, « oui » indique à la fois les quotas législatifs et les quotas volontaires de partis.



Samia Suluhu Hassan (à gauche), première femme Présidente de la Tanzanie, au palais présidentiel à Dar es Salaam, le 28 juillet 2021, pendant la campagne de vaccination contre la COVID-19. © Stringer/AFP

représentation des femmes au parlement (-17,6 points) malgré les quotas et alors même que 36,8 % des candidats étaient des femmes (contre 32,1 % seulement en 2017). El Salvador a enregistré un recul marginal de la proportion des élues en 2021 par rapport aux élections précédentes, malgré un quota obligeant les partis à présenter 30 % minimum de femmes parmi les candidats.

Ces exemples montrent que la seule existence des quotas ne suffit pas à garantir l'augmentation de la représentation des femmes. Pour être efficaces, les quotas doivent être clairs, bien formulés et complétés par des mécanismes d'application. En Algérie, par exemple, la nouvelle loi entrée en vigueur juste avant les élections oblige seulement les partis qui ne satisfont pas aux quotas à en informer les autorités électorales. Au Kazakhstan, la faiblesse de la loi sur les quotas n'a permis aucune amélioration de la proportion des élues en 2021. Au Samoa, le flou de la formulation de la loi sur les quotas a été à l'origine d'une crise politique.

L'impact de la pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 a eu un plus fort impact sur les femmes dans le monde, à plus d'un titre. Cela n'a pas pour autant suscité une attention du même ordre sur le leadership des femmes en politique. Aux premiers jours de la pandémie, certains pays dirigés par des femmes ont réussi à réduire de manière particulièrement efficace les effets négatifs du nouveau virus, ce qui a attiré l'attention sur elles, une attention qui ne s'est pas démentie en 2021. On s'est ainsi efforcé de comprendre ce qui expliquait l'efficacité du leadership féminin durant cette crise mondiale⁷¹, et des appels ont été lancés pour donner aux femmes un rôle central dans les plans de reprise et de reconstruction à venir⁷².

Le différentiel de leadership a été particulièrement frappant en Tanzanie. Sous l'autorité du Président John Magufuli, le pays est demeuré dans le déni de la COVID-19. Toute publication de données relatives aux infections et aux décès a été interrompue dès le mois de mai 2020⁷³. Le pays s'est déclaré

71 www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2021/Effective-decisive-and-inclusive-Womens-leadership-in-COVID-19-response-and-recovery-en.pdf.

72 www.undp.org/blog/betting-womens-leadership-we-recover-covid-19.

73 www.bbc.com/news/56242358.

« exempt de coronavirus » en juin de la même année, et ce, malgré les demandes répétées de l'Organisation mondiale de la Santé exhortant la Tanzanie à prendre la maladie au sérieux⁷⁴ et à publier ses chiffres. M. Magufuli a même dissuadé les travailleurs de la santé de mentionner la maladie⁷⁵ et affirmé que le vaccin était dangereux et superflu.

M. Magufuli est décédé en mars 2021. Certains ont prétendu qu'il avait contracté la COVID-19, mais sa mort a été attribuée à une crise cardiaque. Samia Suluhu Hassan, qui occupait le poste de Vice-Présidente lui a succédé, devenant la première femme Présidente de la Tanzanie. Depuis l'entrée en fonction de Mme Hassan, le pays a quitté cette position de déni et pris des mesures pour combattre la propagation de la maladie⁷⁶.

Malgré ce surcroît d'attention et les preuves croissantes de l'efficacité des femmes, l'écart de représentation des sexes au parlement perdure. En 2021, à l'échelle mondiale, la proportion de femmes a légèrement progressé, passant de 25,5 à 26,1 %. Si certains pays ont enregistré des avancées, d'autres ont reculé.

La violence à l'encontre des femmes au parlement

Un rapport de 2021 sur la culture du travail au Parlement australien souligne le point suivant : « Nous sommes au parlement. Un lieu qui doit établir une norme en matière de

culture du travail, et non le niveau plancher de ce que cette culture devrait être. »⁷⁷ Si cette réflexion est applicable à tous les parlements de la planète, on constate qu'un certain nombre se sont écartés de cette norme en 2021, et se sont révélés des lieux peu sûrs pour les femmes.

Plusieurs incidents ont été relevés l'année dernière : des femmes parlementaires ont été l'objet de harcèlement physique, souvent de la part de leurs collègues masculins, et parfois même durant les séances du parlement. À diverses occasions, des hommes parlementaires ont adressé des propos sexistes à leurs collègues femmes.

- En juin, la parlementaire tunisienne Abir Moussi a été giflée et attaquée par des collègues masculins en désaccord avec elle lors d'un débat parlementaire. Ce n'était pas la première fois qu'elle était physiquement agressée, et ce n'était pas non plus la première fois qu'une femme politique était l'objet d'attaques dans l'enceinte du Parlement tunisien⁷⁸.
- Quelques semaines plus tard, en Géorgie, un parlementaire du parti au pouvoir, Shalva Papuashvili, s'en est pris à une collègue de l'opposition, la parlementaire Tina Bokuchava, qu'il a empoignée pour l'empêcher de s'approcher du président du parlement en cours de séance⁷⁹.
- Le diplomate sénégalais Djibril War a donné des coups de pied à M^{me} Pemmy Majodina, « whip » du Congrès national

74 www.who.int/news/item/20-02-2021-who-director-general-s-statement-on-tanzania-and-covid-19.

75 www.theguardian.com/world/2021/mar/17/tanzanias-president-john-magufuli-dies-aged-61.

76 www.bbc.com/news/world-africa-56944399.

77 humanrights.gov.au/sites/default/files/document/publication/ahrc_set_the_standard_2021.pdf.

78 www.al-monitor.com/originals/2021/07/tunisians-outraged-after-female-parliamentarian-slapped-islamist-colleague.

79 www.interpressnews.ge/ka/article/666403-ana-nacvlshvili-sasesio-darbazshi-kali-deputatebis-mimart-ganxorcielebuli-aranormaluri-mokmedebebi-unda-gaxdes-shepasebis-sagani-rogorc-etikis-sabchos-aseve-genderuli-tanascorobis-sabchos-mxridan.



Le 2 septembre 2021, les femmes ont manifesté au Pérou pour protester contre le sexisme. © Ernesto Benavides/AFP

africain, alors que celle-ci cherchait à intervenir dans une altercation au Parlement panafricain⁸⁰.

- Au Sri Lanka, des hommes parlementaires du parti au pouvoir ont entonné des chansons obscènes à propos de l'une de leurs collègues⁸¹, là encore dans l'enceinte du parlement, et le président du parlement, un homme lui aussi, aurait ri en les entendant⁸².
- En France, la parlementaire Mathilde Panot, qui s'apprêtait à prendre la parole au cours d'un débat, s'est fait traiter de « folle » et de « poissonnière » par des collègues masculins (rappelons que le terme de « poissonnière » fut utilisé pendant la Révolution française pour désigner celles qui défendaient la participation des femmes⁸³).
- Un parlementaire de la Knesset israélienne, Miki Zohar, a sommé sa collègue Idit Silman « de répondre comme une brave fille » alors qu'étant arrivé en retard à une réunion il lui demandait de l'informer de ce qu'il avait manqué⁸⁴.

En plus de ces incidents concernant des cas individuels de femmes parlementaires insultées ou attaquées, il convient de remarquer que l'année 2021 a apporté un éclairage particulièrement frappant sur la nature toxique pour les femmes des parlements en tant que lieu de travail dans diverses parties du monde.

Le milieu politique australien a été secoué par des allégations de viol et de harcèlement sexuel dans l'enceinte du parlement. Le 15 février 2021, Brittany Higgins, ancienne employée parlementaire, a révélé qu'elle avait été violée dans les locaux du parlement en mars 2019. Mme Higgins a déclaré que l'agression s'était produite dans le bureau de la Ministre de la Défense, Linda Reynolds. Elle a aussi déclaré que M^{me} Reynolds ne l'avait pas soutenue, et même l'avait dissuadée de déposer plainte⁸⁵. D'autres cas d'agressions sexuelles au sein du parlement ont été révélés à la suite des déclarations de M^{me} Higgins. Le ministre Christian Porter⁸⁶ a été accusé d'avoir violé une jeune fille de 16 ans en 1988, tandis que le parlementaire Andrew Laming était accusé de harceler des femmes en ligne⁸⁷. Des femmes politiques ont exposé leur propre expérience du sexisme⁸⁸ et du harcèlement⁸⁹ dans le cadre de différents forums.

Des manifestations de femmes ont été organisées pour obtenir justice⁹⁰ et des femmes politiques se sont exprimées à propos de la culture toxique de la politique du

pays. La situation a mené à un remaniement ministériel et à la création d'un nouveau ministère, celui de la Sécurité des femmes⁹¹.

À la suite de ces révélations, une étude indépendante a été commandée pour mesurer l'ampleur du problème. Le rapport qui en est issu fait état d'un harcèlement sexuel très répandu⁹². Plus de la moitié (51 %) de l'ensemble des personnes travaillant au parlement ont déclaré avoir fait l'objet, au moins une fois, de brimades, de harcèlement sexuel, d'agression ou de tentative d'agression sexuelle. Un tiers des personnes interrogées ont déclaré avoir subi du harcèlement sexuel : 63 % des femmes parlementaires et 24 % de leurs collègues masculins.

L'Australie n'est pas le seul pays à avoir rencontré des problèmes de ce type. Une étude menée par l'UIP en partenariat avec l'Union parlementaire africaine a mis en lumière la nature endémique du sexisme dans les parlements africains⁹³. Sur la base d'entretiens confidentiels menés avec des parlementaires de l'ensemble du continent, il apparaît que 80 % d'entre elles ont subi des violences psychologiques au parlement : 67 % sous la forme de comportements ou de commentaires sexistes, tandis que 42 % ont reçu des menaces de mort ou de viol ou ont été menacées de violence ou d'enlèvement. De plus, 40 % des femmes interrogées ont déclaré avoir été victimes de harcèlement sexuel et 23 % avoir subi des violences physiques. Ces constats, en Afrique comme en Australie, révèlent que les parlements ne sont pas des lieux sûrs pour les femmes politiques. Selon cette étude, la plupart des cas de sexisme, harcèlement ou violence se sont déroulés dans les locaux du parlement.

En juin 2021, plusieurs femmes membres du Parlement européen ont publié le détail de messages d'insulte et de haine qui leur ont été envoyés en ligne pendant des délibérations en séance plénière⁹⁴. En France, 285 femmes ont signé une tribune dans le quotidien national *Le Monde*⁹⁵ appelant à écarter les auteurs de violences sexuelles de la vie politique. Dans cette tribune, elles affirment qu'il y a des auteurs de violences sexuelles parmi les députés.

80 ewn.co.za/2021/06/01/he-cried-and-apologised-majodina-accepts-djibril-wars-apology-for-kicking-her.

81 island.lk/singing-lewd-songs-in-parliament-mp-contradicts-speakers-denial/.

82 economynext.com/speaker-to-probe-alleged-verbal-sexual-harassment-of-sri-lanka-female-opposition-mp-84528/.

83 www.euractiv.com/section/non-discrimination/news/sexism-in-politics-french-mp-called-fish-lady-and-crazy-during-debate/.

84 www.timesofisrael.com/you-will-answer-like-a-good-girl-likuds-zohar-hurls-abuse-at-coalition-whip/.

85 www.bbc.com/news/world-australia-56560666.

86 www.bbc.com/news/world-australia-56261504.

87 www.bbc.com/news/world-australia-56532248.

88 www.theguardian.com/australia-news/2021/mar/14/female-labor-staffers-share-details-of-workplace-sexual-harassment-and-abuse.

89 www.smh.com.au/politics/federal/female-politicians-reach-out-across-party-lines-for-support-20210317-p57bjf.html.

90 www.aljazeera.com/news/2021/3/15/tens-of-thousands-march-across-australia-for-womens-justice.

91 www.abc.net.au/news/2021-03-29/cabinet-reshuffle-focus-on-women-politics/100036132.

92 humanrights.gov.au/sites/default/files/document/publication/ahrc_set_the_standard_2021.pdf.

93 www.ipu.org/news/press-releases/2021-11/widespread-sexism-and-violence-against-women-in-african-parliaments-according-new-ipu-report.

94 www.europarl.europa.eu/doceo/document/CRE-9-2021-06-09-ITM-021_EN.html.

95 www.lemonde.fr/idees/article/2021/11/15/nous-exigeons-que-le-monde-politique-prenne-enfin-en-compte-le-mouvement-metoo_6102086_3232.html.

Tableau 1

Les femmes dans les chambres uniques et basses après les renouvellements parlementaires de 2021

	Pays	Total des sièges	Total de femmes	% de femmes	Quotas
1	Nicaragua	91	46	50,6	Oui**
2	Mexique	500	250	50,0	Oui**
3	Islande	63	30	47,6	Oui*
4	Norvège	169	76	45,0	Oui*
5	Argentine	257	115	44,8	Oui**
6	Pérou	130	52	40,0	Oui**
7	République de Moldova	101	40	39,6	Oui**
8	Pays-Bas	150	59	39,3	Oui*
9	Équateur	137	52	38,0	Oui**
10	Cabo Verde	72	27	37,5	Oui**
11	Éthiopie	547	195	35,7	Oui*
12	Chili	155	55	35,5	Oui***
13	Allemagne	736	257	34,9	Oui*
14	Ouganda	556	188	33,8	Oui***
15	Arménie	107	36	33,6	Oui**
16	Albanie	140	47	33,6	Oui**
17	Soudan du Sud	550	178	32,4	Oui**
18	Tchad	93	30	32,3	Non
19	Canada	338	103	30,5	Oui*
20	Viet Nam	499	151	30,3	Non
21	Iraq	329	95	28,9	Oui**
22	Liechtenstein	25	7	28,0	Non
23	El Salvador	84	23	27,4	Oui***
24	Honduras	128	35	27,3	Oui***
25	Kazakhstan	107	29	27,1	Oui**
26	République tchèque	200	50	25,0	Oui*
27	Israël	120	29	24,2	Oui*
28	Bulgarie	240	57	23,8	Non
29	Maroc	395	90	22,8	Oui**
30	République démocratique populaire lao	164	36	22,0	Non
31	Kirghizistan	88	18	20,5	Non
32	Bahamas	39	7	18,0	Non
33	Fédération de Russie	450	73	16,2	Non
34	Zambie	166	25	15,1	Non
35	Chypre	56	8	14,3	Oui*
36	Côte d'Ivoire	254	36	14,2	Oui*
37	République centrafricaine	140	17	12,1	Oui**
38	Sainte-Lucie	18	2	11,1	Non
39	Japon	465	45	9,7	Non
40	Algérie	407	33	8,1	Oui**
41	Samoa	51	4	7,8	Oui**
42	Qatar	45	2	4,4	Non
43	Tonga	27	1	3,7	Non
44	Micronésie (États fédérés de)	14	0	0,0	Non

N.B. : * indique qu'au moins un parti politique a adopté des mesures volontaires pour accroître le nombre de candidates, ** indique un quota législatif (quota de candidates ou sièges réservés), *** indique à la fois des quotas législatifs et des quotas volontaires de partis.

Tableau 2

Les femmes dans les chambres hautes après les renouvellements parlementaires de 2021

Pays	Total des sièges	Total de femmes	% de femmes	Évolution
Soudan du Sud	84	27	32,1	+22,1
Sainte-Lucie	11	5	45,5	+18,2
Gabon	67	16	23,9	+4,9
Argentine	72	31	43,1	+4,2
Somalie	54	14	25,9	+1,9
Maroc	120	15	12,5	+0,8
Chili	50	12	24,0	+0,7
Pakistan	100	19	19,0	-0,2
Éthiopie	144	44	30,6	-1,5
Bahamas	16	4	25,0	-18,8
Turkménistan	56	14	25,0	NA



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

+41 22 919 41 50
+41 22 919 41 60
postbox@ipu.org

Chemin du Pommier 5
CH - 1218 Le Grand-Saconnex
Genève
www.ipu.org

Copyright © Union interparlementaire (UIP), 2022 – ISSN 1993-520x

L'UIP est l'organisation mondiale des parlements nationaux. Elle œuvre à préserver la paix et elle impulse un changement démocratique positif par le dialogue politique et une action concrète.

L'UIP remercie chaleureusement M^{me} Akshi Chawla, qui a rédigé le texte du présent rapport. Nous tenons également à remercier Affaires mondiales Canada, Irish Aid et l'Agence suédoise de coopération internationale au développement pour leur soutien financier aux travaux de l'UIP sur l'égalité des sexes, dont la présente publication.

La reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est autorisée à des fins strictement personnelles et non commerciales, moyennant mention des indications de copyright et de source, et sans aucune modification. Il est toutefois demandé d'informer l'Union interparlementaire de toute utilisation du contenu de la publication.

Traduction par Françoise Wirth
Mise en page par Philippe Boisson, imprimé par Courand.